Parc naturel régional Livradois-Forez

Programme «Habiter autrement les centres-bourgs»

INFORMATION SUR LE PROGRAMME
« HABITER AUTREMENT LES CENTRES-BOURGS »

octobre 2013

ORIGINE, AMBITION, ENJEUX ET OBJECTIFS DU PROGRAMME

A l'origine du programme
Le programme « Habiter autrement les centres-bourgs » est porté par le Conseil général du Puy-de-Dôme et le Parc naturel régional Livradois-Forez, qui en est également le maître d'ouvrage.
Lauréat d'un appel à projets lancé par la DATAR (Comité de Massif / Massif-Central) «à l'attention des départements et leurs territoires souhaitant construire une offre d'accueil qualifiée», il propose de travailler sur la question de l'accueil de nouveaux habitants et du maintien des populations existantes dans les petits centres-bourgs ruraux.

La notion d'habitat
L'habitat est une notion large qui ne se réduit pas au logement. Il est un ensemble de services et de fonctions sociales, économiques, culturelles, accessibles à partir du logement. A ce titre, il est le produit de la rencontre entre des politiques publiques et des stratégies d'acteurs privés, et touche de ce fait à l'aménagement du territoire, à la répartition des services, à l'emploi et aux déplacements.

Un constat partagé
Sur l'ensemble du Massif central le constat est partagé : l'accroissement de la vacance et de la déshérence des centres-bourgs ruraux en raison d'un habitat inadapté aux modes de vie contemporains. Le délabrement de ce bâti nuit à la qualité du cadre de vie, à l'attractivité de ces ensembles urbanisés ; il contribue à la fragilisation d'un territoire.
Dans ce contexte, le maintien et l'accueil de populations conduisent à la construction de logements standardisés en limite de bourg, voire à l'émergence d'habitat dispersé. Les services et commerces suivent (ou précèdent) bien souvent ces mouvements centrifuges.

Cette situation engendre plusieurs conséquences négatives :
- Surcoût économique, tant en investissement que fonctionnement, pour les collectivités publiques gestionnaires des réseaux,
- Banalisation des paysages par le recours à des constructions pavillonnaires,
- Fragilisation de l'environnement liée à la consommation d'espaces agricoles et naturels et à leur artificialisation (atteinte à la biodiversité),
- Affaiblissement des liens sociaux en raison d'une absence d'appropriation culturelle d'un territoire.

C'est ainsi que les lieux de vie des centres-bourgs perdent progressivement leurs qualités urbaines et sociales, et par voie de conséquence leur attractivité pour des nouveaux venus qui sont précisément à la recherche de conditions de vie riches de relations sociales.
Les très nombreux bâtis anciens des bourgs et villages constituent des réserves foncières, déjà équipées et viabilisées à la différence des extensions (enjeu économique), pour accueillir un nouvel habitat qui serait alors une alternative à l'étalement périphérique (enjeu environnemental).

Dès lors, comment remettre sur le marché, à un coût raisonnable, ce foncier en grande partie réutilisable pour le rendre de nouveau attractif ?

L'ambition du programme
L'ensemble du programme consiste à concevoir et tester, sur six exemples de bourgs/villages du PNR Livradois-Forez, une démarche de projet permettant d'accompagner les collectivités et les professionnels de l'ingénierie urbaine vers le renouvellement, ilot par ilot ou par groupe d'ilots, de l'habitat des bourgs et villages.
Ainsi un habitat alternatif nouveau permettrait de diversifier une offre facilitant le maintien ou l'accueil de populations, cela en réinvestissant sur des ensembles urbains, traces de l'évolution de notre société et de ses rapports à l'environnement.

Ses enjeux
- Le développement d'une réflexion transversale sur la notion d'habitat,
- L'amélioration de l'image des centres-bourgs et la qualité de vie en associant les partenaires locaux et les habitants en place,

- Le maintien des populations présentes et l'accueil de nouveaux habitants,
- L'adaptation de l'offre de logements et des formes urbaines des centres anciens aux nouveaux modes de vie,
- La gestion et la maîtrise du foncier utile pour développer des projets à long terme.

Ses objectifs

- Proposer une méthodologie transposable de reconquête des centres-bourgs,
- Identifier les freins socioculturels, patrimoniaux, juridiques et financiers à l'aboutissement de projets « centres-bourgs »,
- Faire émerger des solutions innovantes, opérationnelles, pour redonner aux centres-bourgs leur attractivité et leur capacité à accueillir de nouveaux habitants.

Parallèlement, il s'agit d'impliquer dans la démarche l'ensemble des acteurs de l'habitat en centre-bourg, publics comme privés, et de faciliter le relais avec une mise en œuvre concrète des projets.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES 6 COMMUNES DANS LE PARC

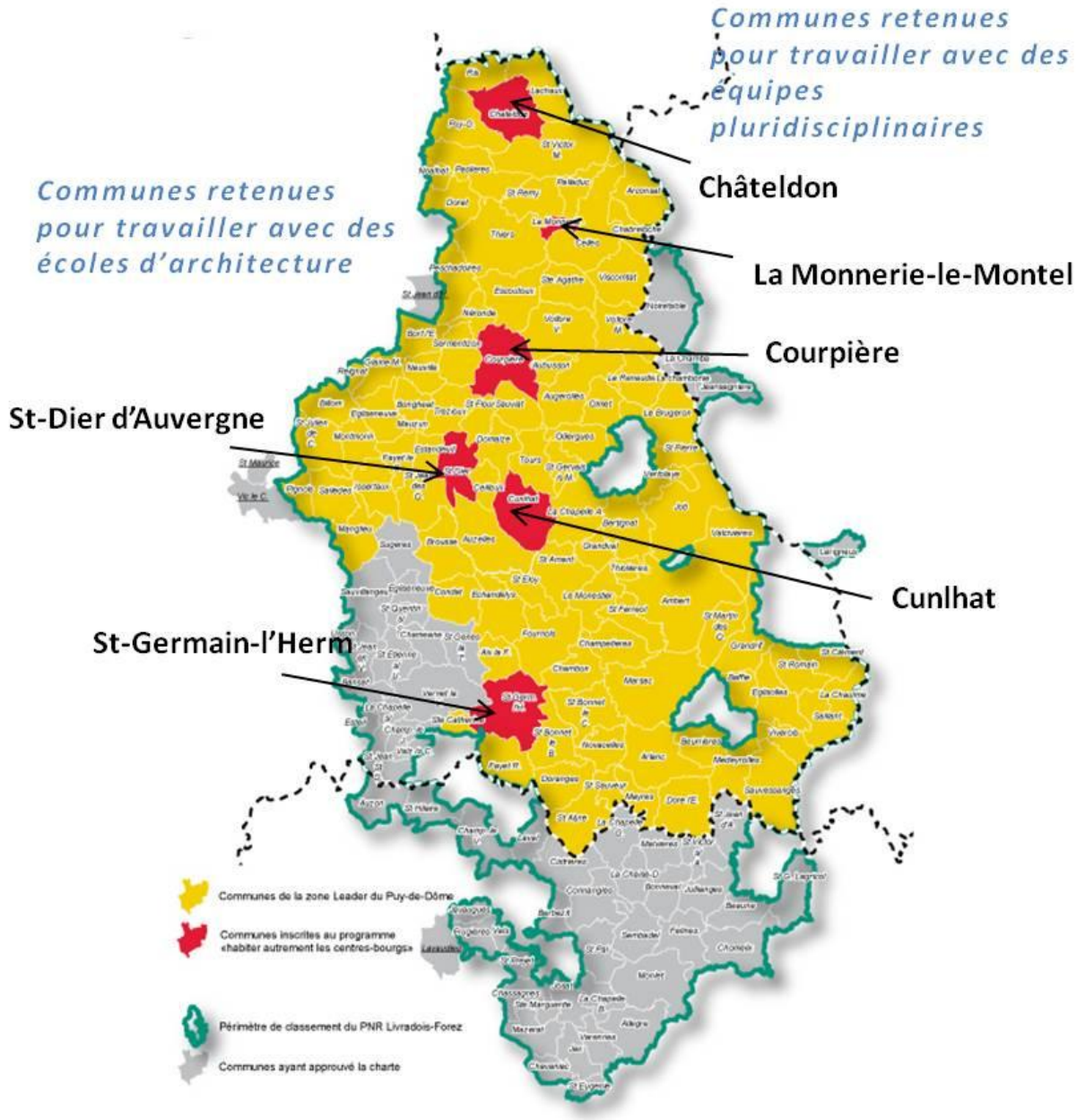

POINT SUR LES GRANDES LIGNES DU TRAVAIL MENE DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Information
Il est prévu, sur décision du Parc et du Conseil général du Puy-de-Dôme, que le programme, lancé en septembre 2011, se poursuive jusqu'à décembre 2013, afin de garantir la production d'une synthèse de qualité, transférable à d'autres territoires du département et du Massif central, sous la forme d'un Cahier technique et d'un Manuel pratique.

Etat d'avancement du programme en octobre 2013
Toutes les équipes pédagogiques et pluridisciplinaires ont terminé leur mission sur les communes inscrites au programme. Pour chaque commune concernée, les conclusions des études ont été présentées aux élus et habitants sous la forme de présentations publiques (Châteldon, Courpière), d'expositions (St-Germain-l'Herm, St-Dier-d'Auvergne, Cunlhat, La Monnerie-le-Montel), de projection de film (Cunlhat, Châteldon) et/ou d'une journée d'animations (La Monnerie-le-Montel).

Le Parc et ses partenaires travaillent actuellement à la rédaction d'un Cahier technique et d'un Manuel pratique.

L'exploitation des résultats des différentes études doit être considérée :
- A l'échelle des communes ayant participé au programme, et qui doivent pouvoir déclencher, à court terme, les premières phases opérationnelles d'une reconquête progressive de l'habitat en centre-bourg
- A l'échelle du territoire du Parc, et plus généralement du Massif central, afin de donner suite à la mise en œuvre de moyens et d'actions en faveur de la revalorisation de l'habitat en centre-bourg, et de manière à ce que d'autres territoires puissent bénéficier de l'expérience du Parc et du Conseil général en la matière.

Le 2nd séminaire du programme « Habiter autrement les centres-bourgs » a eu lieu le 5 juillet 2013 à la Maison du Parc. Ce séminaire, à destination des élus des communes concernées, du Bureau et du Comité syndical du Parc, ainsi que des partenaires techniques et financiers du programme, a permis de valider les pistes de travail dégagées pour la requalification des centres-bourgs.

Principales pistes de travail issues des études menées sur les 6 communes
Ces pistes de travail sont regroupées en 6 grandes thèmes :
- Les méthodes, les outils de travail et l'appropriation des études
- L'évolution du tissu urbain
- La gestion du foncier
- Les aspects règlementaires
- Les logements en centre-bourg
- Les commerces, les services et les activités

Dates clés du programme de septembre 2011 à septembre 2013
- 8 septembre 2011 : réunion d'information et de lancement à l'attention des élus et techniciens du territoire
- 19 septembre 2011 : prise de fonction du Chef de projet
- 1er décembre 2011 : réunion du Comité technique
- 6 décembre 2011 : sélection des communes candidates au programme
- 29 février 2012 : réunion du Comité technique
- 7 juin 2012 : sélection des prestataires intervenant à Courpière, Châteldon et La Monnerie-le-Montel
- 19 juin 2012 : réunion du Comité technique
- 23 octobre 2012 : réunion du Comité technique
- 6 décembre 2012 : 1er séminaire du programme
- 12 mars 2013 : présentation de l'avancée des études sur Courpière, Châteldon et La Monnerie-le-Montel au Comité technique
- 11 juin 2013 : réunion du Comité de pilotage
- 5 juillet 2013 : 2ème séminaire du programme
- 11 septembre 2013 : réunion du Comité technique

Périodes de travail effectif des équipes sur les 6 communes inscrites au programme

- Mars à juin 2012 : St-Germain-l'Herm
- Septembre 2012 à mars 2013 : Châteldon
- Septembre 2012 à fin mai 2013 : Courpière et La Monnerie-le-Montel
- Octobre 2012 à février 2013 : St-Dier-d'Auvergne
- Mars à mai 2013 : Cunlhat

Transfert d'expérience

Depuis le lancement du programme, plusieurs structures ont pris contact avec le Parc pour mieux connaitre le programme « Habiter autrement les centres-bourgs » et s'en inspirer dans le cadre d'actions qui leur sont propres : PNR de Millevaches en Limousin, PNR des Volcans d'Auvergne, PNR des Causses du Quercy, PNR Scarpe-Escaut, Réseau des Espaces naturels régionaux du Nord Pas-de-Calais, Ministère de la Culture et de la Communication, Conseil régional de Bourgogne, Conseil général de Basse Normandie, Conseil général du Cher, Pays de la Vallée de la Dore, Pays de l'Ardèche Verte, Pays du Gévaudan-Lozère, Collectif Ville Campagne, DDT du Tarn, DDT de la Nièvre, EPF de Bretagne, …

Plusieurs structures ont sollicité une intervention directe du Parc dans le cadre de journées d'échanges techniques ou de séminaires, dont :

- Les 8 circonscriptions médico-sociales du Puy-de-Dôme lors d'une journée d'échanges techniques
- Le Collectif Ville Campagne dans le cadre d'une journée d'échanges techniques
- La Maison de l'Architecture de Basse-Normandie, dans le cadre d'un séminaire national sur le thème des résidences d'architectes en milieu rural
- Le forum de l'habitat organisé par le bureau d'études en charge de la réalisation du PLH du Bassin de Thiers
- Le réseau des Espaces naturels régionaux du Nord Pas-de-Calais dans le cadre de journées d'échanges techniques
- Le PNR des Causses du Quercy à l'occasion d'un voyage d'étude, à l'attention de ses élus, techniciens et habitants, en Livradois-Forez et dans le Vercors sur le thème des éco-hameaux et de la redynamisation des centres-bourgs
- AgroParisTech dans le cadre de la formation de Master « Action publique pour le développement durable des territoires et de l'agriculture »
- Les Chambres régionales de l'Economie Sociale et Solidaire du Massif central à l'occasion d'un séminaire interrégional sur la réhabilitation des centres bourgs en milieu rural dans le Massif Central en juin 2013
- L'IPAMAC lors de son Assemblée générale en juillet 2013
- l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat dans le cadre des « Ateliers de l'Anah » sur la thématique des territoires ruraux, le 17 octobre 2013
- Le Réseau Espace Rural et Projet Spatial (réseaux d'Ecoles d'Architecture) dans le cadre de son colloque annuel, organisé du 13 au 15 novembre 2013 à Clermont-Ferrand
- L'Association du Pays Gévaudan-Lozère pour l'organisation d'un Atelier de sensibilisation sur le renouvellement de l'habitat en centre-bourg, prévu le 28 novembre 2013

Communication, valorisation et relais d'information auprès du grand public

Différents médias locaux médias rendent régulièrement compte de l'avancée des travaux menés dans le cadre du programme et relaient informent le grand public des principaux évènements liés au programme. Ainsi, le programme « Habiter autrement les centres-bourgs » est régulièrement valorisé par :

- La presse écrite (à ce jour, une cinquantaine d'articles sont parus dans les principaux journaux locaux, ainsi que dans des magazines d'information tels que le Journal de la Fédération des Parcs, le Journal du Parc, la revue du CAUE, Puy-de-Dôme en mouvement)
- La radio (4 entretiens dans le cadre de l'émission H2O de France Bleu Auvergne)
- La télévision (2 reportages diffusés lors du journal régional de France 3)

PREMIERS ELEMENTS DE CONCLUSION SUR L'ENSEMBLE DU PROGRAMME

A l'issue sur travail mené sur les communes inscrites au programme, 6 grands thèmes de réflexion ont été dégagés et validés par le Comité de Pilotage et le Comité technique. Ces thèmes ne sont pas cloisonnés et doivent être considérés de manière transversale.

Les méthodes, les outils de travail, et l'appropriation des études

- Préparer et sensibiliser élus et habitants en amont des études
- Favoriser leur participation et leur implication au-delà de la concertation
- Permettre aux équipes de disposer d'un lieu de travail, de rencontres et d'exposition neutre
- Tester des aménagements grandeur nature pour initier le changement
- Aller à la rencontre des habitants et des usagers et communiquer continuellement autour du projet et de ses avancées
- Prendre en compte les mixités sociales, culturelles et générationnelles

L'évolution du tissu urbain

- Se fixer des objectifs stratégiques à court, moyen et long termes
- Transcrire l'évolution du tissu urbain en termes de programmation permettant d'élaborer un plan-guide
- S'appuyer sur des documents règlementaires raisonnés
- Envisager une dédensification contrôlée des centres anciens
- Prendre en compte l'intérêt général comme les intérêts privés
- Considérer les liens entre évolution du tissu urbain et remembrement foncier

La gestion du foncier

- Construire une stratégie foncière à court, moyen et long termes
- Mieux connaitre le niveau de mutabilité des parcelles
- Evaluer l'impact d'un remembrement foncier pour améliorer la qualité de vie en centre-bourg
- Acquérir les biens stratégiques
- Prendre en compte la prédominance de biens privés dans les centres-bourgs
- S'appuyer sur les bonnes procédures pour mener à bien les stratégies établies (DUP, DPU, …)
- Limiter la vacance prolongée en s'appuyant sur des outils existants (taxe sur la vacance, affectation temporaire, reprise de biens sans maîtres…)

Les aspects réglementaires

- Envisager les règlements comme des outils favorisant l'évolution des centres anciens
- Mener des diagnostics éclairés préalables à la rédaction de règlements
- Mettre en œuvre des règlements adaptés aux contextes particuliers de chaque territoire
- Trouver le juste équilibre entre qualités patrimoniales et qualité de vie
- Sensibiliser les privés à l'impact des façades sur la qualité des espaces publics
- Considérer le patrimoine protégé comme élément de valorisation des centres anciens et des cultures locales et non comme freins à leur développement

Les logements en centre-bourg

- Guider les collectivités vers plus de qualité technique et un meilleur équilibre économique des projets
- Accompagner le montage d'opérations publiques mais aussi privées
- Repérer les convergences potentielles entre projets privés et publics
- Amener l'offre et la demande à mieux se rencontrer
- Mettre en œuvre des projets adaptés aux contextes géographiques, patrimoniaux, sociaux, démographiques, …, de chaque territoire
- Considérer l'amélioration du parc de logement à l'échelle des bassins de vie (PLH, PLUI)

Les commerces, les services et les activités

- Anticiper les départs et accompagner les installations d'activités économiques dans les centres-bourgs
- Favoriser les interactions entre activités économiques et culturelles

- Valoriser les commerces par la qualité des espaces publics
- Faire évoluer les mentalités quant au lien entre stationnements et commerces
- Imaginer des modèles économiques basés sur le développement d'Internet
- S'appuyer sur les associations pour maintenir activités et animations

En conclusion : un ensemble de dispositifs opérationnels en faveur des centres-bourgs pour :

- Le recours à des méthodes participatives qui permettent d'identifier les points de rencontre entre intérêts privés et collectifs
- Le développement de projets programmés et répondant à une stratégie ambitieuse
- La mise en œuvre de stratégies de maîtrise foncière cohérentes
- La traduction de ces ambitions dans des documents règlementaires prônant exemplarité et frugalité
- Un accompagnement « clé en main » au montage d'opérations
- Un appui au développement de services et d'activités associatives, économique, culturelles, dans les centres anciens

FICHES RECAPITULATIVES DU TRAVAIL MENE SUR CHAQUE COMMUNE INSCRITE AU PROGRAMME

COMMUNE DE COURPIERE

Composition de l'équipe
La Motrice Urbanisme et Paysage (mandataire), Triagonal (architecture), Opleiades (architecture), Collectif Pixel 13 (animation), Sylvie Sieg (conception lumière), FS Conseils (développement économique et commercial)

Dates clés
- 17 juillet 2012 : 1ère visite du centre-bourg avec l'équipe de La Motrice Paysage et Urbanisme, les élus de Courpière et les partenaires techniques du programme
- 8 septembre 2012 : inauguration du local de travail en présence des élus et des habitants
- 1er octobre2012 : Atelier «éclairages nocturnes » à l'attention des élus, des services techniques, des usagers et des habitants de Courpière
- 13 novembre : Atelier « commerces » à l'attention des commerçants et des élus de Courpière, des agents de développement et chargés de mission du Parc et de la Communauté de communes
- 14-20 novembre 2012 : Intervention artistique du Collectif Pixel 13 – occupation et interventions artistiques sur l'espace public, rencontres et échanges avec les habitants, ateliers créatifs pour les scolaires, …
- 28 mai 2013 : présentation publique, en Mairie, de l'ensemble du travail réalisé par l'équipe de La Motrice Paysage et Urbanisme

Livrables
- Le rapport de mission de l'ensemble de l'étude
- Le rapport de mission du Collectif Pixel 13
- Le rapport de mission de Sylvie Sieg sur l'éclairage public
- Le rapport de mission de FS Conseils sur la dynamique commerciale
- Un site Internet : www.coeur2courpiere.lamotrice.com

Principaux points forts de l'étude
- Présence hebdomadaire de l'équipe dans son local de travail, facilitant son accès aux habitants et usagers de la commune
- Prise de contact avec plusieurs propriétaires privés souhaitant mener des travaux d'amélioration de leur logement ou local de travail à court terme
- Mise en évidence de possibles interactions entre projets privés et interventions communales
- Proposition de scénarii de projets d'évolution du centre-bourg prenant en compte :
  - une dédensification du tissu bâti
  - la qualité du patrimoine architectural, des espaces publics et des éclairages nocturnes,
  - l'introduction dans le centre, d'équipements culturels
  - l'amélioration du parc de logements
- Mise en évidence des freins à l'évolution du tissu urbain induit par un PLU rigide, qu'habitants et élus ont du mal à s'approprier

Le centre-bourg de Courpière vu du ciel

Local de travail « Cœur de Courpière »

Intervention du Collectif Pixel 13 (ph. Pixel 13)

Atelier « commerces »

Réunion de travail avec l'Ophis

COMMUNE DE CHATELDON

Composition de l'équipe
Prestataire unique : Collectif Etc., composé de jeunes architectes et urbanistes, dont :
- Cédric Bouteiller (architecture)
- Anna Costes (urbanisme)
- Victor Mahé (urbanisme)
- Kelly Ung (urbanisme)
- Emmanuelle Guyard (graphisme)
- Benjamin Guillouet (architecture et environnement
- Michael Gueguenou (architecture et scénographie)

Durée effective de la mission
De la première visite in situ au rendu final : 8 mois

Dates clés
- 12 juillet 2012 : 1ère visite du centre-bourg avec les élus
- 22 septembre 2012 : inauguration du local de travail et du lieu de résidence en présence des élus et des habitants
- 5-11 novembre : semaine d'animation à l'attention du grands publics : Ateliers et chantiers participatifs, conseils aux particuliers, balades urbaines, ouverture d'un marché saisonnier, exposition de l'avancée de l'étude, …
- 19-24 janvier 2013 : accueil d'un Workshop d'une vingtaine d'étudiants de l'Institut National Supérieur d'Architecture de Strasbourgs sur le thème du projet urbain en milieu rural
- 4 mars 2013 : présentation publique, dans la salle polyvalente de Châteldon, de l'ensemble du travail réalisé par le Collectif Etc.
- 6 mars 2013 : remise des documents produits par le Collectif Etc. aux élus de Châteldon

Livrables
- Le rapport de mission de l'ensemble de l'étude
- Un film de témoignages d'habitants sur Châteldon 2050
- Un fond de plan réinscriptible (à l'attention de la commune)
- Un blog : www.au-poil.org

Principaux points forts de l'étude
- Résidence permanente favorisant une connaissance fine du territoire, de ses usagers et habitants, de leur quotidien et de leurs pratiques du centre-bourg
- Forte implication et mobilisation des élus, des services de la commune et des habitants favorisant une importante appropriation du travail par les uns et les autres
- Outils et méthodes de travail ludiques, accessibles et manipulable par le grand public (maquette, chantiers participatifs…)
- Travail de diagnostic fin sur les usages et pratiques du quartier de l'Ollière
- Mise en œuvre et test d'un outil d'observation du foncier en centre-bourg
- Modes d'expression favorisant l'appropriation de l'étude par les élus et les habitants de la commune
- Identification de dynamiques commerciales à préserver ou à valoriser pour le maintien et l'accueil d'activités en centre-bourg

Le centre-bourg de Châteldon vu du ciel

Rencontre avec les habitants

Chantiers participatifs (ph. Collectif Etc.)

Echanges autour d'une maquette de l'Ollière

Dernière réunion de travail avec élus et habitants

COMMUNE DE LA MONNERIE-LE-MONTEL

Composition de l'équipe
Yes Architectes (mandataire), Itinéraire Bis (urbanisme et paysagisme), Initial Consultants (gestion de projets), AID Observatoire (développement économique et commercial), Fanny Herbert (sociologie), Laure Bertoni (design et espaces publics).

Durée effective de la mission
De la première visite in situ au rendu final : 11 mois

Dates clés
- 12 juillet 2012 : 1ère visite du centre-bourg avec les élus de La Monnerie-le-Montel, les services techniques et les partenaires techniques du programme
- 31 août-4 septembre 2012 : 1erAteliers participatifs à l'attention des élus, des services techniques, des habitants et des partenaires du programme
- 16 octobre 2012 : 2nds Ateliers participatifs
- 10 décembre 2012 : 3ème Ateliers participatifs
- 3 avril 2013 : présentation, en Mairie, de l'avancée du travail de Yes Architectes et des suites envisagées (journée du 31 mai), à l'attention, des élus et des habitants de la commune, des partenaires techniques du programme
- 31 mai 2013 : journée de « passage de relais » organisée par l'équipe de Yes Architectes et la municipalité autour d'animations, d'échanges et de balades urbaines dans le centre-bourg

Livrables
- Le rapport de mission de l'ensemble de l'étude
- 4 « gazettes », petits journaux publiés à l'attention des habitants à l'issue de chaque phase de travail
- Un blog : www.latelierdubourg.blogspot.fr

Principaux points forts de l'étude
- Méthodes d'animation des Ateliers participatifs efficaces et accessibles aux élus comme aux habitants
- Prise en compte de l'environnement paysager du centre-bourg dans le projet pré-opérationnel
- Illustration des futurs possibles par de nombreuses références explicites
- Publication régulière de « gazettes » permettant aux élus et habitants de suivre l'avancée du travail et d'en garder la mémoire
- Proposition de programmation à court, moyen et long terme (programmation)
- Projets architecturaux adaptés à la morphologie du centre-bourg
- Forte implication de la Communauté de communes associée

Le centre-bourg de La Monnerie-le-Montel vu du ciel

Séance de travail à l'Atelier du Bourg (ph. Yes Architectes)

Ateliers participatifs

Balade urbaine avec les enfants de La Monnerie

Blog dédié à l'étude, à l'attention des habitants

COMMUNE DE CUNLHAT

Composition de l'équipe

Prestataire unique : Collectif Etc., composé de jeunes architectes et urbanistes, dont :

- Cédric Bouteiller (architecture)
- Julien Abitbol (urbanisme et paysage)
- Anna Costes (urbanisme)
- Victor Mahé (urbanisme)
- Emmanuelle Guyard (graphisme)
- Anthony Martz (design sonore)
- Arthur Dagallier (metteur en scène, acteur)

Durée effective de la mission

Du 1er temps de résidence au rendu final : 2 ½ mois

Dates clés

- 14-16 mars 2013 : 1er temps de résidence – diagnostic et prise de contact avec tous propriétaires et occupants du quartier St-Martin
- 1er-12 avril 2013 : 2nd temps de résidence – poursuite du diagnostic, pistes de travail pour le renouvellement du quartier St-Martin
- 2 avril 2013 : 1er présentation publique, en Mairie, du travail du Collectif Etc., à l'attention des élus et des habitants de Cunlhat
- 12 avril 2013 : 2nde présentation publique, en Mairie, du travail du Collectif Etc., à l'attention des élus et des habitants de Cunlhat
- 22 avril-11 mai 2013 : 3ème temps de résidence – finalisation des pistes de travail, préparation et tournage du court métrage La Glace à la Fourme
- 11 mai 2013 : projection publique, sur la place St-Martin de La Glace à la Fourme
- 4 juin 2013 : présentation, en Mairie et *in situ*, de l'ensemble du travail réalisé par le Collectif Etc., à l'attention des partenaires du programme

Livrables

- Le rapport de mission de l'ensemble de l'étude
- Un court-métrage : La Glace à la Fourme
- Un blog : www.hors-champs.tumblr.com

Principaux points forts de l'étude

- Périodes de résidence permanente
- Mobilisation et forte implication des élus, habitants et usages de la commune
- Identification des atouts et contraintes du quartier St-Martin et de ses possibles évolutions
- Identification de deux opérations de réhabilitation à mener en priorité dans le quartier St-Martin (une grange et l'ancienne Cure, tous deux en propriété privée)
- Réalisation d'un support (court-métrage) de valorisation et de promotion de la qualité de vie dans les centres anciens, de leur capacité d'adaptation à d'autres pratiques (espaces publics, commerces…), du rôle des réseaux sociaux et des mécanismes de l'évolution du regard que portent l'habitant ou l'usager sur ces centres lorsqu'ils réalisent que les possibles peuvent devenir des acquis

Le centre-bourg de Cunlhat vu du ciel

Présentation de la démarche aux habitants

Jardinage participatif au jardin de la Cure *(ph. Collectif Etc.)*

Tournage de La Glace à la Fourme *(ph. Collectif Etc.)*

Projection du court métrage en plein air *(ph. Collectif Etc.)*

COMMUNE DE SAINT-DIER-D'AUVERGNE

Composition de l'équipe
20 étudiants en Formation Professionnelle Continue et 4 étudiants suivant le cursus classique, inscrits en Master 2 à l'ENSA de Lyon, encadrés par 5 enseignants, dans le cadre de l'Unité d'Enseignement « Matérialité / Prototype Habitat ».

Durée effective de la mission
De la première visite in situ au rendu final : 3 ½ mois, soit un semestre universitaire

Dates clés
- 12-13 octobre 2012 : 1er séjour *in situ* des étudiants et des enseignants, à l'issue duquel chacun d'entre eux a présenté ses premiers travaux en Mairie, en présence d'élus de la commune et de partenaires techniques du programme
- 1er novembre-1er décembre : exposition des travaux des étudiants en Mairie
- 2-3 novembre 2012 : 2nd séjour des étudiants et des enseignants, suivi d'une présentation de l'avancée de leurs travaux
- 14 décembre 2012 : rendu intermédiaire des travaux des étudiants à l'ENSA de Lyon
- 21 janvier au 2 février 2013 : exposition des travaux des étudiants en Mairie
- 1er et 2 février 2013 : 3ème séjour des étudiants et des enseignants, conclu par la présentation et l'exposition de l'ensemble des travaux finalisés à la Briqueterie de St-Dier
- Juin 2013 : exposition des meilleurs travaux en Mairie

Livrables
- Deux cahiers de travaux intermédiaires
- Une exposition des projets de chaque étudiant
- Les maquettes de chaque projet d'étudiants
- Une maquette de l'ensemble du centre-bourg

Principaux points forts de l'étude
- Une réflexion, à travers certains projets, sur :
  - le devenir de bâtiments de grande qualité urbaine, architecturale et patrimoniale
  - le renouvellement du tissu urbain à travers des opérations de curetage en cœur d'ilot
  - l'introduction, dans les centres anciens, d'une architecture contemporaine
  - les interactions entre mixité sociale et mixité d'usage
  - l'évolution des pratiques commerciales et des activités culturelles dans les petits centres ruraux
- La représentation en maquettes des projets et de leur contexte

Le centre-bourg de Saint-Dier-d'Auvergne vu du ciel

Rencontre entre étudiants et habitants

Séance de travail en Mairie

Rendu et exposition des travaux à la Briqueterie

Des maquettes pour expliquer un projet

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-L'HERM

Composition de l'équipe
25 Etudiants de Licence 3 à l'ENSA de Clermont-Ferrand, encadrés par 2 enseignants (Alexis Pernet et Laetitia Belala), suivant l'Unité d'Enseignement « Territoires ruraux en projets »

Durée effective de la mission
De la première visite in situ au rendu final : 3 ½ mois, soit un semestre universitaire

Dates clés
- 23 au 26 mars 2012 : séjour des étudiants et enseignants *in situ*, à l'issue duquel les étudiants ont présenté leurs premiers travaux en Mairie, en présence d'élus et d'habitants de la commune, et de techniciens du Parc
- 11 mai 2012 : présentation, en extérieur et dans la salle d'animation de St-Germain, de l'avancée des travaux de chaque groupe d'étudiants, sous formes d'échanges rapides, en présence d'habitants d'élus de la commune et du Parc, de partenaires techniques du programme
- 15 juin 2012 : rendu final des travaux des étudiants à l'Ecole de Clermont-Ferrand, en présence d'élus de St-Germain
- 17 juin 2012 : présentation et exposition de l'ensemble des travaux des étudiants à St-Germain, à l'occasion de la Fête des Plantes Sauvages
- De mars à juin 2013 : exposition de l'ensemble des travaux des étudiants en Mairie

Livrables
- Une exposition de l'ensemble des projets de chaque étudiant et leurs maquettes

Principaux points forts de l'étude
- Une méthode de travail et l'organisation de rendus ayant permis une forte implication des habitants
- La prise en considération des qualités urbaines et paysagères de St-Germain-l'Herm dans l'ensemble des projets
- Une forte sensibilisation des étudiants à la question de l'aménagement des territoires ruraux

Le centre-bourg de Saint-Germain-l'Herm vu du ciel

Visite du centre-bourg guidée par un élu

Elus et habitants participent aux rendus

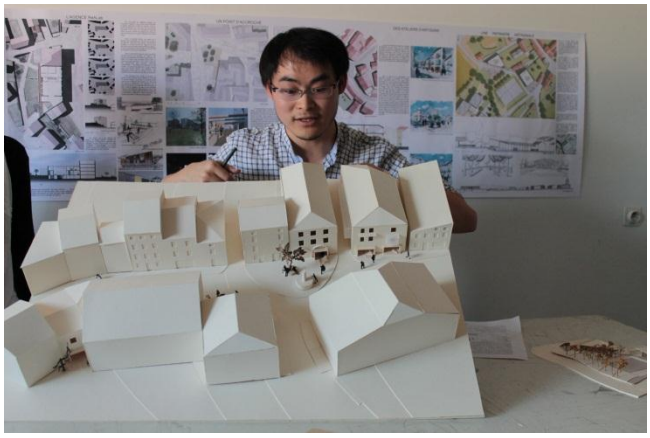

Représentations graphiques et plastiques

Exposition des travaux en plein air